



Revue de Traduction et Langues Volume 22 Numéro 01/2023
Journal of Translation Languages مجلة الترجمة واللغات
ISSN (Print): 1112-3974 EISSN (Online): 2600-6235



Le traducteur face à la variation : quelques problèmes théoriques et méthodologiques

The Translator and Variation: Some theoretical and methodological problems

Laurain Assipolo
Université de Douala-Cameroun
assipolo@yahoo.fr



0000-0002-0871-4775

Comment citer cet article :

Assipolo, L. (2023). Le traducteur Face à la Variation : Quelques Problèmes Théoriques et Méthodologiques. *Revue Traduction et Langues* 22 (1), pp-pp. 296-311.

Reçu : 07/ 04/ 2023 ; Accepté : 12/06/2023, Publié : 30/06/2023

Keywords

*Interference;
Francography;
Particularism;
Socioculture;
Translatability.*

Abstract

Novels whose writing language is strongly influenced by the belonging society of the author have inspired many theoretical and methodological works in translation studies. This contribution is part of these works. It starts from considerations on translation and presents some characteristics of the African (sub-Saharan) literary texts before identifying, from a corpus of seven novels, some traps that the translator will face, which may be linked to the aesthetic orientations of the novelists. Most often, they find themselves in a situation of explicit or implicit translation when they are inspired, for example, by oral literature. Thus, they insert into their texts elements belonging to socio-culture and endogenous varieties of French using two techniques: transposition and transfer. Transposition is the integration, in the text, of a borrowing or a previously translated word. Transfer, on the other hand, consists of incorporating borrowings and neologisms as they are used in a specific context. It sometimes happens that, for certain words, equivalents appear in the text or in footnotes. It would be an illusion to believe that the translator's task is lightened when the author has done the work of a "lexicographer". If the interpretative theory seems appropriate for the translation of said texts, it may happen, despite the extralinguistic competence of the translator (knowledge of the social, cultural, and situational context relevant to the utterance), that the quest for the genesis of meaning requires a considerable investment and that the reexpression of the author's meaning proves difficult, if not impossible. The cooperative approach could therefore be preferred. The solution may be, for the sociolinguistic or sociocultural specialist from which culture the text to be translated originates, who is working on behalf of a translation team, to decode the terms that cannot be reexpressed in the target language, maintained as they are and explained.



Mots clés

*Interférence ;
Francographie ;
Particularisme,
Socioculture ;
Traductibilité.*

Résumé

Les romans dont la langue d'écriture est fortement influencée par le contexte de production ont inspiré de nombreuses réflexions théoriques et méthodologiques en traductologie. La présente contribution s'inscrit dans cette mouvance. Elle s'intéresse à quelques textes des romanciers originaires des ex-colonies françaises d'Afrique subsaharienne et identifie, à partir d'un corpus de sept romans, quelques problèmes propres à leurs orientations esthétiques. Ces romanciers qui, le plus souvent, se retrouvent en situation de traduction explicite ou implicite, insèrent dans leurs textes des éléments appartenant à la socioculture et aux variétés de français endogènes selon deux techniques : la transposition et le transfert. Si la théorie interprétative semble indiquée pour la traduction desdits textes, il peut arriver, malgré la compétence extralinguistique du traducteur (connaissance du contexte social, culturel et situationnel pertinent à l'énoncé), que la quête de la genèse du sens exige un investissement considérable et que la réexpression du vouloir dire de l'auteur s'avère difficile, voire impossible. L'approche coopérative pourrait donc être privilégiée, les termes non réexprimables maintenus tels quels dans la langue d'arrivée, avec des indications rendant possible leur décodage.

1. Introduction

Les développements qui suivent se situent dans le prolongement des réflexions sur les difficultés que doit surmonter le traducteur d'un roman qui, en contexte plurilingue et multiculturel, exploite une variété linguistique. Il devra affronter une première difficulté, de nature linguistique, liée à l'hétérogénéité de la langue d'écriture. À ce premier obstacle peuvent s'ajouter d'autres : contextuel, « professionnel » et socioculturel. Les deux premiers tiennent au statut de « traducteur » de nombreux romanciers originaires d'Afrique subsaharienne. Le dernier renvoie à la négrofication de la langue d'écriture, c'est-à-dire l'utilisation, dans le français littéraire, de procédés stylistiques spécifiquement négro-africains afin de donner à l'œuvre un cachet d'authenticité, de traduire l'être-nègre, de contester l'hégémonie du français de France (Blachère, 1993, p. 116).

Le traducteur qui s'attaque à un texte comprenant toutes ces caractéristiques aura, et cela va de soi, une tâche plus complexe. Idéalement, il doit appartenir à la culture source ou tout au moins la connaître, avoir une parfaite maîtrise des dynamiques sociolinguistiques et socioculturelles à l'origine des variétés attestées au sein du groupe auquel appartient l'auteur du texte à traduire. En partant d'un ensemble de considérations sur la traduction, nous présentons quelques caractéristiques du texte littéraire africain (subsaharien) avant de recenser, à partir d'un corpus constitué de sept romans, quelques écueils auxquels sera confronté le traducteur.



2. Considérations préliminaires

La littérature scientifique sur les problèmes théoriques et méthodologiques de la traduction recense de nombreux travaux qu'il serait fastidieux de rappeler (entre autres, Mounin [1963], Zaremba [1993], Rohan [2003], Tröger [2004], Szmrecsanyi [2009], Grutschus [2016]). Certains, néanmoins, ne sauraient être ignorés, notamment ceux qui partent de l'objet et des principes de la traduction pour dégager les difficultés qu'ils posent au traducteur, ou encore les études qui se sont intéressées plus spécifiquement aux langues mélangées.

2.1 La traduction et ses problèmes

La traduction, écrit Zaremba (1993, pp. 30-34), s'apparente à un voyage dans l'espace, le temps et dans d'autres dimensions. La traduction comme voyage dans l'espace est la plus courante. Elle consiste à réécrire un texte d'une langue A vers une langue B, délimitée géographiquement (traductions à partir des langues mortes, à l'exemple du grec ancien). La traduction comme voyage dans le temps est plus difficile à cerner. Si traduire du latin en français peut être considéré comme un voyage dans le temps, l'une des langues étant l'aïeule de l'autre, elles ont des natures suffisamment différentes pour que l'on puisse parler de « traduction dans l'espace ». Voyager dans le temps consisterait donc, pour le traducteur, à s'intéresser aux textes du Moyen Âge (Villon ou Rutebeuf). Toutefois, il aura fort à faire avec des auteurs comme Rabelais. Le traduire exige tellement de notes qu'il serait préférable de parler de transposition. Le voyage dans d'autres dimensions correspond à la traduction intralinguale : la traduction ne se fait plus d'une langue à l'autre, d'un temps à un autre, mais d'un registre à un autre à l'intérieur de la même langue.

Cette tripartition amène l'auteur à s'intéresser à l'objet de la traduction, le texte, et à construire sa réflexion autour de deux questions : que *doit-on* et que *peut-on* traduire ? Zaremba (1993, pp. 35-36) observe que les études de traduction ont eu tendance à distinguer deux types de textes : littéraires et scientifiques. Les premiers possèdent des qualités esthétiques que ne possèdent pas, en principe, les seconds. Aussi, le traducteur littéraire ne se contente pas de transcoder ou de traduire de langue à langue. Il traduit de *milieu à milieu*, de *texte à texte*. De ce fait, la composante purement linguistique de son travail est presque reléguée au second plan dans la mesure où il doit être coauteur. Notre source établit une taxinomie qui distingue un domaine extrêmement spécifique, jamais traité avec les deux précédents, celui des traductions des textes religieux. Il trouve qu'il est nécessaire de les distinguer des textes non sacrés ou ecclésiastiques, écrits par des hommes d'Église (gloses, commentaires, vies de saints), lesquels ne posent pas les mêmes problèmes philosophiques de traduction, car n'étant pas de la « parole de Dieu ».

Au sujet des discours sur la traduction, Zaremba (1993, pp. 38-40) nous apprend qu'il a prospéré après le procès d'appropriation des textes pendant toute la Renaissance, résumé plus récemment dans le terme de *traductologie* dû à Ladmiral¹. Avec le temps,

¹ Sur la question, on peut utilement consulter Boisseau (2016).



cette discipline naissante s'est parée d'habits plus ou moins formels suivant la personnalité et les convictions des spécialistes. L'auteur trouve lesdits discours extrêmement répétitifs et distingue les textes de linguistes (très souvent des approches théoriques) et les textes de littéraires (plus pratiques dans l'ensemble). Le discours des linguistes, plus précis, pose les problèmes généraux de traductologie (la traduction est-elle possible ? que peut-on traduire ?) et des exemples précis de difficultés liées aux contraintes linguistiques. Le discours des littéraires porte sur l'*art* de traduire (*technique* chez les linguistes) ou encore sur le rôle éminent du traducteur dans les contacts entre cultures.

En fin de compte, Zaremba (1993, p. 40) trouve que le problème principal du traducteur, qu'il soit philosophique, littéraire ou linguistique, est la fidélité au texte original. Que faire pour être fidèle ? Quelles sont les preuves de la fidélité ? Peut-on être fidèle ? Ces questions s'inspirent des trois principes de Tytler, toujours actuels, qui veulent que : (1) la traduction soit une transcription complète du contenu de l'original (fidélité au contenu) ; (2) le style et toute la manière d'écrire de la traduction portent le même caractère que l'original (fidélité à la forme) et (3) la traduction ait l'aisance d'une œuvre originale (exigence de lisibilité).

Les problèmes soulevés par Zaremba (1993) touchent également aux obstacles linguistiques et socioculturels que doit surmonter le traducteur et qui peuvent l'amener à sacrifier la fidélité au contenu et à la forme. Ces obstacles sont plus prégnants dans le cas des variétés linguistiques au cœur de la réflexion de Rohan (2003). Pour cet auteur en effet, ces variétés, dues au contexte postcolonial et postmoderne, se caractérisent par leur manque d'homogénéité ou de stabilité, s'inscrivant difficilement dans le cadre de ce qu'on qualifie conventionnellement « langues ». Soulignons toutefois qu'il est inexact de considérer que les variétés linguistiques se sont développées après la décolonisation et pendant l'ère postmoderne. La naissance du pidgin-english, au Cameroun par exemple, est antérieure à la colonisation et pendant la colonisation, dans les territoires de l'Afrique-Occidentale française, Delafosse (1904) signalait déjà l'existence d'un français « indigène » appelé « petit nègre ».

2.2 La question des langues métissées

Rohan (2003, p. 412) distingue deux principales approches ayant guidé l'enseignement de la traduction : celle axée sur la recherche de *correspondances* (textuelles et linguistiques) et celle cherchant à reproduire ou à réexprimer le « sens » de la langue de départ dans la langue d'arrivée, avec l'ambition de mettre l'accent sur des variables culturelles et contextuelles plutôt que linguistiques. Si ces approches se sont fondées sur le fait que le contexte linguistique et culturel de la standardisation, reproductible partout, était le seul qui puisse valablement sous-tendre une conception de la traduction, il se trouve, écrit Rohan (2003, p. 415), que les langues métissées ne subissent et ne subiront (peut-être) aucun processus de standardisation. Elles n'entretiennent donc pas de rapport d'égalité avec d'autres langues, ce qui pose un



problème théorique et pratique pour la traduction du point de vue de l'équivalence et de la fidélité.

Les constats que fait Rohan (2003, pp. 418-419) l'amènent à se demander si le contexte des langues métissées peut offrir d'autres outils de réflexion sur la traduction, à chercher à savoir comment la traduction peut être conçue et enseignée de sorte qu'elle intègre les situations d'hybridation linguistique. Il interroge également le rôle des notions d'équivalence et de fidélité, dont la valeur repose sur le rapport d'égalité que la normalisation ou la standardisation attribue à la langue, rapport ayant servi historiquement de modèle pour la traduction.

Ces questions imposent, de son point de vue, une réflexion sur la formation des traducteurs, auxquels l'on exige la compétence linguistique (connaissance explicite de la grammaire et la structure de la langue dans laquelle le texte à traduire est rédigé) et la compétence extralinguistique (connaissance du contexte social, culturel et situationnel pertinent à l'énoncé). La difficulté, s'agissant de la première compétence, tient au fait que les variétés métissées ou hybrides n'ont pas de grammaires élaborées et sont constituées d'éléments venant de sources diverses. Elles montrent néanmoins l'importance des connaissances culturelles, sociales et situationnelles. La formation des traducteurs pourrait donc être axée sur les variables culturelles, sociales et situationnelles qui touchent la langue. Ce qui suggère plutôt une approche coopérative en traduction. Rohan (2003) a soulevé d'autres problèmes en évoquant le contexte, que nous trouvons intéressant pour les textes relevant de la francographie africaine influencée par la variation et la socioculture.

3. Traduction et francographie africaine

La notion de *francographie africaine* due à Blachère (1990 et 1993) a, elle aussi, fait l'objet de nombreuses réflexions². Fonkoua (1998, p. 30) dit des textes littéraires appartenant à cette mouvance qu'ils respectent généralement les principes et les règles de la langue française, mais sont étrangers à la culture française. Pour Sénamin Amédégnato (2001, pp. 751-752), la langue d'écriture est, pour l'écrivain, un enjeu qui lui permet de réinventer sa propre langue, sa propre identité. Les écrivains africains qui utilisent le français font la même chose, mais dans un contexte culturel multilingue polyglossique.

La quête identitaire devient, chez eux, conciliante dans la mesure où elle se fait dans la langue de l'autre. Siendou (2011, p. 138) quant à lui distingue deux catégories de francographes : ceux qui respectent les normes de la langue française et les écrivains qui rament à contrecourant des normes esthétiques et grammaticales de ladite langue. Les seconds traduisent l'impératif de reconnaissance de la pluralité de leur expression et un certain projet linguistique subversif et/ou révolutionnaire, rejetant le mimétisme normatif des intellectuels africains assimilés ou biculturels (Schivavone, 2012).

² Fonkoua (1998), Sénamin Amédégnato (2001), Dassi (2008), Siendou (2011), Schivavone (2012), Eloundou Eloundou (2017), Kengni (2020), Difouo (2021) pour ne citer que quelques-unes.



Les sujets de leurs œuvres sont africains et elles comportent de nombreuses références aux pratiques culturelles des peuples d'Afrique, parfois exprimées à travers une langue française africanisée.

3.1. La prégnance de la variation chez les francographes africains

Les textes des francographes de la deuxième catégorie de Siendou (2011) sont traversés par de nombreux éléments de la socioculture africaine. Il s'agit, selon Dassi (2008, p. 7), des valeurs qui réfèrent à la connaissance de l'homme, à la structuration et au fonctionnement d'une société prise en elle-même, y compris les schèmes mentaux et psychiques capables d'influencer l'expression linguistique ou non linguistique.

Ce sont ces processus de « subversion » et d'incorporation des socioculturelles dans le texte littéraire que Blachère (1993, p. 116) a appelé *négrification*. Ils aboutissent à une espèce d'hybridation linguistique qui se lit sur les plans phonético-phonologique, scripturaire, morphosyntaxique, lexicologique, sémantique, stylistique, énonciatif ou pragmatique (Dassi, 2008). L'on comprend ainsi que Lievois et Bladh (2016) aient tenu à souligner le lien étroit entre les œuvres des francographes africains et la traduction.

3.2. Le francographe africain : un traducteur ?

L'activité traduisante dans la littérature africaine est attestée longtemps avant l'article de Blachère (1990) sur le caractère hybride du texte postcolonial et ceux qui, dès cette période, vont suivre la même voie. Lievois & Bladh (2016, p. 3) rappellent d'abord la préface de Léopold Sédar Senghor aux *Nouveaux Contes d'Amadou Koumba*³ (Birago Diop, 2000), dans lequel il écrit : « Birago Diop ne prétend pas faire œuvre originale ; il se veut disciple du griot Amadou, fils de Koumba, dont il se contenterait de traduire les dits. » Ensuite, *Une Vie de Boy* (1956) de Ferdinand Oyono, inspiré par un manuscrit de l'ewondo (une langue du sud du Cameroun) du journal du personnage principal (Toundi). Pour Dassi (2008, pp. 184-185), le francographe africain ne se trouve pas seulement en situation de traduction explicite ou implicite au cours de la peinture de la socioculture africaine. Il est confronté, au premier plan, au problème de normalisation et de normativisation de la phrase française en contexte particulier.

4. Roman francophone, transposition, transferts et langue métissée

Nous avons choisi d'illustrer notre propos à partir de l'analyse de sept romans de la littérature camerounaise : *Mâ*⁴ (Gaston Paul Effa, 1998), *Trop de soleil tue l'amour* (*Tsa*) et *Branle-bas en noir et blanc* (*Bbnb*) de Mongo Beti (1999 et 2000), *Temps de chien*⁵ (*Tc*) écrit par Patrice Nganang (2001), *Le Cimetière des bacheliers* (*Lcb*) de François

³ Initialement publié en 1958.

⁴ Grand prix littéraire de l'Afrique noire (1998).

⁵ Prix littéraire Marguerite Yourcenar en 2001 et grand prix littéraire d'Afrique noire en 2002.



Nkeme⁶, *Ceux qui sortent dans la nuit*⁷ (*Csn*) qui porte la signature de Mutt Lon (2013) et *Les impatientes*⁸ (*Li*) de Djaïli Amadou Amal (2020).

La lecture de ces romans montre que les auteurs recourent à plusieurs techniques pour y insérer des éléments relevant de la variation ou de la socioculture : la *transposition* et le *transfert*. La *transposition* est l'intégration, dans le texte, d'un emprunt ou d'un calque préalablement traduit. Le *transfert* consiste à incorporer tels quels dans le roman des emprunts et des néologismes. Il arrive parfois que, pour certaines lexies, des équivalents figurent dans le texte ou en notes infrapaginales.

4.1. Les exemples de *transposition*

L'on peut supposer que l'écrivain, en transposant, a résolu certains problèmes que pourrait poser la lisibilité de son texte à toute personne étrangère à la culture qui l'inspire. Tel n'est pas toujours le cas. Considérons les exemples ci-dessous :

- [...] Je jouais dans la cour de l'école, avec d'autres gamins. Soudain, j'ai été comme foudroyée, je suis tombée par terre. On est accouru, on m'a relevé très, très péniblement, car j'avais tout à coup une jambe plus maigre, plus courte que l'autre. La jalousie, ma petite fille, la jalousie, les **écorses**. (*Bbnb*, 106)
- Une forte odeur de nourriture le surprit. Un capo cria : « ça c'est l'oiseau les gars ! la grand-mère a préparé l'oiseau avec la **sauce d'arachides** ! » (*Lcb*, 33)
- Mon saisissement d'abord : était-ce donc cela le rite des **secondes funérailles**, ce rite qui, célébré neuf ans après les **premières funérailles**, achève le voyage de l'esprit du mort, dans le ventre du serpent pilote ou sur les ailes de l'oiseau porteur d'âmes, de la terre corrompue au monde immuable des ancêtres ? (*Mâ*, 166)
- [...] je n'aillais pas me laisser humilier par leurs insinuations sans montrer mes crocs. En fait, je **tapais mon corps** pour rien. D'insultes en envolées, de discussions en bagarres, de **kongossa** en calomnies, je me décidai un beau jour de quitter leur enfer. (*Tc*, 26)
- Seulement, au fur et à mesure que la petite progressait et acquérait de l'expression orale, un détail apparut qui se révéla bientôt catastrophique : Dodo **parlait** ! (*Csn*, 55).

Les mots soulignés sont des équivalents, en français, des termes qui, dans les cultures camerounaises et en français du Cameroun, appartiennent aux lexiques de la sorcellerie (1 et 5), de la cuisine (2), du deuil (3) et des conflits (4). Si en contexte l'on peut « aisément » décoder *sauce d'arachides* (sauce à base d'arachides, de l'éwondo *m̄fyánj ówondo*), le sens des autres calques est parfois à rechercher hors de la société romanesque.

⁶ Ce roman a été publié pour la première fois par l'association Nolica (Nouvelle littérature camerounaise) en 2001, puis par l'association Proximité en 2005 et, enfin, par les Éditions Ifrikiya (Yaoundé) en 2008. La version retenue est celle d'Ifrikiya.

⁷ Prix Ahmadou Kourouma (2014).

⁸ Prix Goncourt des lycéens (2020).



Écorces (toujours au pluriel) renvoie à la fois à des éléments tirés du couvert végétal pour ensorceler ou marabouter quelqu'un et aux pratiques visant ces objectifs. Le verbe *parler* du dernier exemple, puisqu'il appartient également au vocabulaire de la sorcellerie, se dit lorsqu'un initié viole le serment du silence à propos de tout ce dont il a eu connaissance par l'initiation ou les activités des membres de sa confrérie.

Dans certaines cultures camerounaises, une cérémonie est généralement organisée un an environ après l'enterrement (petites funérailles), une autre à partir de la neuvième année (grandes funérailles)⁹. Chez les Bamilékés par exemple, écrit Kuipou (2015, pp. 95-96), l'on distingue les obsèques, le deuil et les funérailles. Aux obsèques correspondent les cérémonies de l'enterrement. Elles débutent dès l'annonce du décès et prennent généralement fin deux jours après l'enterrement. Puis commence la phase du deuil proprement dit, période d'affliction et de lamentation qui, si elle s'étale habituellement sur neuf jours, peut être plus longue en fonction du statut social du défunt. Viennent enfin les funérailles. Les *petites* marquent la fin de la période de deuil et la célébration joyeuse du disparu. Lorsque les *grandes* sont célébrées, la tête du défunt est détachée du squelette, déposée dans un canari et conservée dans une case ou dans un espace dédié.

Se taper le corps est un calque qui ne doit pas être pris littéralement. Il décrit l'attitude du protagonisme d'une joute verbale qui s'agite au point de perdre ses moyens. Le mot *kongossa* est pris ici dans le sens de « commérages de quartier ».

La *transposition* s'applique également aux exemples d'extension sémantique et deux cas sont à prévoir :

- L'auteur propose des définitions de la lexie concernée :
 - Ce qu'on appelle **auberge** chez nous et une sorte de maison de passe exempte de tout confort, avec des tarifs cocassement dégressifs – tant pour la nuit, tant pour une demi-journée, tant pour la **sieste**, c'est-à-dire deux heures. (*Bbnb*, 94)
 - — Tu es nouveau ! C'est pourquoi tu as oublié tes armes. Ici, le **poulet** c'est l'**oiseau**. Comment peux-tu aller rendre visite à mère ou à grand-mère sans armes ? (*Lcb*, 36)
 - Derrière s'ouvre un espace immense dans lequel se dressent plusieurs bâtiments : d'abord l'imposante villa de mon père, l'homme de la famille, puis le **hangar**, une sorte de portique sous lequel on reçoit les invités, enfin les habitations des épouses où les hommes ne pénètrent pas. (*Li*, 16).
- L'auteur transpose la lexie telle quelle :
 - Le même après-midi, des retrouvailles pas tristes réunirent Eddie et son vieil ami le sergent Garcia version tropicale, dans le **circuit** de leur première rencontre. (*Bbnb*, 240)
 - En avril 1989, Massa Yo fut **compressé**. (*Tc*, 18)

⁹ Ce délai peut varier et il y a désormais une tendance, que les conservateurs condamnent, à coupler l'enterrement et les funérailles.



- Ma chère Safira, voici la nouvelle mariée, ton *amariya*. Son nom est Ramla. C'est ta petite sœur, ta cadette, ta fille. Sa famille te la confie. C'est à toi de l'aider désormais, en lui promulguant tes conseils, en lui montrant le fonctionnement de la **concession**. (*Li*, 14).

Il serait illusoire de croire que la tâche du traducteur se trouve allégée lorsque l'auteur a fait œuvre de « lexicographe ». Il faudrait bien qu'il y ait, dans la langue d'arrivée, des termes ou des pratiques sociales similaires à ceux de la langue de départ. Le traducteur doit aller à la quête du sens s'il ne laisse pas saisir par le contexte quand l'auteur n'a pas défini les lexies transposées.

Le substantif « circuit », bien que la pratique ait tendance à disparaître, désigne en français du Cameroun un restaurant ouvert à une clientèle d'habitues, généralement aménagé dans une maison d'habitation dont l'accès est parfois sinueux. Il se dit également une filière organisée permettant aux fonctionnaires de jouir d'avantages illégaux.

Le verbe « compresser » a connu une extension sémantique au Cameroun au début des années 1990. Dès 1987, le pays connaît une crise économique qui touche progressivement tous les secteurs d'activité. Elle atteint, en 1992, un degré jamais égalé. L'État s'est donc trouvé contraint de s'engager dans un Programme d'ajustement structurel qui a abouti, notamment, à une opération d'allègement des effectifs de la fonction publique. Les départs, désignés par le néologisme « déflation », étaient volontaires, sur simple demande des intéressés, ou obligatoires, suivant des considérations disciplinaires. De nombreux fonctionnaires ont donc été « compressés ».

Le terme « concession » désigne quant à lui un enclos familial comprenant généralement la case du père et celles de ses épouses, son usage en contexte se situant dans une culture qui pratique la polygamie.

Les problèmes que pose la *transposition* ne se limitent pas qu'au lexique. La morphosyntaxe n'est pas épargnée, surtout avec les dialogues :

- Le taximan d'Eddie et de Georges rejoignit tout à coup les deux hommes, mais au lieu de procéder aux manœuvres de départ, comme espéraient les deux voyageurs, il leur dit : — **Le type-là veut deux mille, hein.** (*Bbnb*, 18)
- — Regarde alors **la femme-là**, dit le jeune talibé, très désappointé. Vous êtes même comment, toutes les mêmes ? Tu viens là, tu demandes beaucoup, beaucoup, beaucoup, mais tu ne veux pas payer un peu. Tu vas faire comment ? **Regarde alors, tu crois même que quoi ?** Les choses tombent du ciel comme la pluie ? Aka... (*Bbnb*, 188-189)
- — **Vous me voyez l'imbécile...** Je me lève à trois heures du matin pour venir réserver ma place et le bon monsieur veut me la prendre ? Vous me demander de laisser... » (*Lcb*, 22)
- — Mon frère, commença le commissaire après quatre verres de whisky avalés coup sur coup, **le pays-là même est mauvais, hein, je te dis.** Comment le gouvernement peut faire des choses comme ça ? Nous-mêmes là, on est obligé d'acheter notre tenue. Déjà le salaire a baissé de cinquante pour cent... (*Tsa*, 177)



La phrase soulignée en (12) illustre d'abord l'usage du déterminant inapproprié devant un substantif suivi d'une particule démonstrative de renforcement (comme en [13] et [15]), et celui d'un interjectif énoncé généralement en réaction à une parole de l'interlocuteur ou qui, dans certains cas, appelle des informations supplémentaires. Il s'agit là de deux principales tendances sociolinguistiques du français camerounais et comme nous le soulignons dans Assipolo (2020), elles sont dues aux influences qu'exercent les grammaires des langues camerounaises sur celle du français. Il est courant d'entendre dire « le type-là » et non « ce type-là ». « Hein », qui le plus souvent perd ses statuts d'interjectif et de particule interrogative, devient une sorte de ponctuant.

La phrase interrogative soulignée en (13) l'est d'abord parce qu'elle comporte un introducteur « Regarde alors ». En principe, il ne sollicite aucune réaction de l'interlocuteur et a une fonction phatique. Dans la partie interrogative de la phrase, on remarquera que le non-respect de la règle qui prescrit l'inversion du sujet empêche la sélection du morphème interrogateur adéquat (que). Ensuite, le terme interrogatif construit en fin de phrase est appuyé par un « que » dont le rôle est d'attirer l'attention sur ledit terme (focalisation). Enfin, avant la particule de focalisation, se trouve « même » que Manessy (1994) considère, dans certains de ses emplois en français du Cameroun, comme un appui du discours, c'est-à-dire un élément autonome dont la distribution est libre dont la fonction ici est de mettre en relief un des termes de l'énoncé.

L'exemple (14) illustre un processus d'autoréférence très usité en français du Cameroun. Il consiste, pour un locuteur, à employer une forme du pronom de la première personne après un sujet de type pronominal ou après le verbe.

Le dernier exemple, en plus de recenser l'essentiel des phénomènes ci-dessus, contient un calque ; « je te dis ». Il n'introduit pas un propos et son rôle est d'appuyer et de confirmer ce qui a été dit précédemment.

Au total donc, la *transposition* ne résout aucun problème. Elle peut davantage complexifier la tâche du traducteur. En plus du lexique différentiel, il sera confronté à de nombreux problèmes morphosyntaxiques et aux spécificités du dire africain. D'autres difficultés apparaîtront avec les *transferts*.

4.2. Les exemples de transfert

De nombreux termes transférés ont des équivalents en français, d'autres peuvent être traduits, certains enfin sont difficilement transposables ou traduisibles. Comme avec la *transposition*, le terme peut être transféré tel quel ou des équivalents peuvent être proposés :

- L'auteur transfère la lexie telle quelle :
 - — Donc il y a aussi des hommes **ewusus** ? — Bien sûr. Dans chaque village il y a toujours une poignée d'**ewusus** qui vivent incognito parmi les leurs. Ils sont les seuls à savoir qui est vraiment qui, et ils se retrouvent chaque nuit quand dorment les honnêtes gens. (*Csn*, 36)



- Je dis aux chiens du quartier, étonnés que je ne les quitte pas à la tombée de la nuit, que je voulais simplement tester leur mode **nangaboko** de vie pour mieux les comprendre. (*Tc*, 20-21)
 - C'est de là que lui vient son pouvoir de voyance. Il paraît même que ce **mayo**, habité par des esprits, emporte chaque année un ou plusieurs enfants. (*Li*, 114).
 - [...] le flic amateur d'extra, son grand ami affecté naguère aux missions prétendues top secret, venait de promptement exécuter un **magida** pédophile, et en plein jour encore. (*Bbnb*, 57)
 - — **Ékyé** ! D'accord pour la fonction publique, est-ce j'ai dit le contraire ? Mais nous, la police, est-ce c'est vraiment la fonction publique ? (*Tsa*, 177)
- L'auteur propose des équivalents :
 - C'est un retour vers l'enfance que de rencontrer, sur la route qui sépare Obala de la capitale, les personnages des contes africains, tels que méchante **Zé**, la **panthère**, et la **rusée Koulou**, la **tortue**. (*Mâ*, 18)
 - « **Patience**, mes filles ! **Munyal** ! Telle est la seule valeur du mariage et de la vie. Telle est la vraie valeur de notre religion, de nos **coutumes**, du **pulaaku**. » (*Li*, 8).
 - Il pensa au **Kanga**, cet appétissant **poisson des eaux du Nyong**, que sa mère devait être en train de préparer dans sa petite cuisine. (*Lcb*, 53)
 - — Monsieur, déclara Georges sur un ton pathétique, j'avais réussi à localiser des champs de **cannabis** – **banga** est le nom que les Africains donnent à cette plante. (*Bbnb*, 133)

Dans les exemples (16) à (20), en dehors du juron « ékyé ! » (de l'éwondo) qui marque la surprise, « ewusu » (celui qui sort dans la nuit), « nangaboko » (du pidgin-english¹⁰, enfant de la rue), « mayo » (cours d'eau saisonnier) et « magida » (du haoussa, Camerounais originaire des régions septentrionales¹¹) peuvent bien être rendus par leurs équivalents. Mais ceux-ci seraient inaptes à traduire leur portée socioculturelle.

« Ewusu » peut correspondre à « sorcier ». Mais un « ewusu » n'en est pas simplement un. Il appartient à une confrérie hiérarchisée et pratique le voyage astral : il sort donc de son corps, généralement dans la nuit, maîtrise les plantes médicinales et exerce la justice, à sa manière, parfois pour préserver la paix sociale. « Nangaboko », littéralement « celui qui dort dehors », désignait autrefois une fille de joie (*Équipe Ifa*, 2004, p. 256). Désormais utilisé comme synonyme de « enfant de la rue », il suffit à lui seul pour faire comprendre que celui-ci se drogue et vit de petits larcins même s'il lui arrive de proposer ses services comme laveurs de voitures ou porteur. Il n'aurait pas suffi

¹⁰ Langue hybride parlée au Cameroun, née selon Zang Zang (2013) de la relexification du sabir portugais. Sa base lexicale est dominée par des emprunts à l'anglais.

¹¹ Sur les dix régions administratives du Cameroun (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-nord, Littoral, Nord, Nord-ouest, Ouest, Sud et Sud-ouest) l'Adamaoua, l'Extrême-nord et le Nord sont dites nordistes ou septentrionales. C'est dans ces régions que l'on retrouve le plus grand nombre de pratiquants de l'islam et le foyer de base des Haoussas.



de dire du « mayo » qu'il est un cours d'eau saisonnier. Il a généralement un débit torrentueux en saison des pluies. En saison sèche, il découvre un lit de sable et de rochers, souvent totalement à sec au point où dans certaines villes, les populations s'y livrent à des activités sportives notamment.

Pour les lexies du deuxième sous-groupe, il faudra peut-être encore que le traducteur cherche à savoir pourquoi chez les Éton¹² la panthère représente la méchanceté, la tortue, la sagesse, quels sont les endostéréotypes (au sens de Salès-Wuillemin [2006]) propres aux Peuls du Cameroun, à quoi ressemble le « kanga »¹³ et pourquoi « banga » est l'un des noms locaux du cannabis.

Les lexies transférées, même traduits, exigent donc du traducteur qu'il mobilise des compétences socioculturelles pour accéder au sens. On voit combien serait importante la prise en compte des isomorphismes entre la langue – y compris la langue d'écriture – et les cultures africaines. On trouvera chez Leitchik (2004) un compte rendu assez détaillé de ces fonctions communes, importantes pour décoder le dire africain.

5. Conclusion

Les développements qui précèdent soulignent l'importance de la compétence extralinguistique en traduction. En reprenant à notre compte les principes de Tytler précédemment mentionnés, nous estimons qu'il ne suffit plus de chercher à savoir ce qu'*on doit* ou ce qu'*on peut* traduire, mais surtout *ce qu'on peut faire pour être fidèle* (comment être fidèle). Il conviendra de privilégier le sens comme le suggère la théorie du sens ou théorie interprétative de la traduction (Lederer, 1994).

Hurtado Albir (1990 : 79) estime que le traducteur doit remplir trois conditions pour être fidèle au sens : (1) le respect du *vouloir dire* de l'auteur, qui signifie aller à la quête de « l'origine préverbale, de tout processus d'expression, la genèse du sens » ; (2) la réexpression du *vouloir dire* en restant fidèle aux moyens offerts par la langue d'arrivée pour l'exprimer ; (3) la prise en compte du destinataire de la traduction, en pensant à ce qu'il peut comprendre ou ne pas comprendre. Est-ce pour autant que tous les problèmes auront été résolus ? Que faire si la quête de la genèse du sens exige du traducteur un investissement considérable ? Quelle attitude adopter si la réexpression du vouloir dire s'avère impossible ?

Rohan (2003) a suggéré, pour résoudre les difficultés liées à la deuxième question, l'approche coopérative. Il reste la troisième, à laquelle l'approche coopérative répond en partie. La solution consisterait, pour le sociolinguistique ou le spécialiste de la socioculture d'où s'origine le texte à traduire, qui travaillerait pour le compte d'une équipe de traduction, à fournir des explications des termes non réexprimables dans la langue d'arrivée qui, maintenus tels quels, devraient être expliqués.

¹² L'un des peuples du groupe Béti-Fang-Bulu (Ékang).

¹³ Poisson le plus prolifique du fleuve (Nyong) qui traverse les régions administratives du Centre et de l'Est (Cameroun).



Références

- [1] Assipolo, L. (2020). *À propos du Camerounais (français du Cameroun) : phonétisme, morphosyntaxe et processus de création lexicale*. *Connaissances et Savoirs*.
- [2] Blachère, J. C. (1990). Pour une francographie africaine. *Travaux de Didactique du FLE*(25), pp. 75-89.
- [3] Blachère, J. C. (1993). *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. L'Harmattan.
- [4] Boisseau, M. (2016). De la traductologie aux sciences de la traduction ? *Revue française de linguistique appliquée*, 21(1), 9-21. <https://doi.org/10.3917/rfla.211.0009>.
- [5] Delafosse, M. (1904). *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes : avec des notes linguistiques et ethnologiques, une bibliographie et une carte*. E. Leroux.
- [6] Difouo, B. (2021). Dynamique linguistique et culturelle dans la prose romanesque de Mpoudi Ngollé et Kuitché Fonkou. Une question d'imaginaire ? *Études Interdisciplinaires en Sciences humaines*(8), 661-681. <https://ojs.iliauni.edu.ge/index.php/eish/article/view/601>
- [7] Djaili Amadou Amal. (2020). *Les impatientes*. Emmanuelle Collas.
- [8] Effa, G. P. (1998). *Mâ*. Grasset.
- [9] Eloundou Eloundou, V. (2017). Les recherches sur le français au Cameroun : bilan critique et perspectives analytiques. *Le français en Afrique*(31), 43-62.
- [10] Équipe IFA. (2004). *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (éd. 3). EDICEF/AUPELF.
- [11] Fonkoua, R. (1998). Afrique noire. Des écritures plurielles. *Page des Librairies* (53), 30-32.
- [12] Grutschus, A. (2016). 28. La variation linguistique comme problème de traduction. Dans A. Jörn, & R. Métrich, *Manuel de traductologie* (pp. 573-588). De Gruyter.
- [13] Hurtado Albir, A. (1990). La fidélité au sens : un nouvel horizon pour la traductologie. Dans M. Lederer, *Études traductologiques (en hommage à Danica Seleskovitch)* (pp. 75-86). Lettres Modernes Minard.
- [14] Irina, F. (2012). La dimension culturelle de la traduction dans la perspective socio-écologique. *Congrès Mondial de Linguistique Française — CMLF 2012*, 2123-2142. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100179>
- [15] Kengni, A. S. (2020). La francographie africaine à la rescousse de l'identité culturelle en construction : enjeux et viabilité. Le cas des socioculturelles Ouest-camerounais chez Gilbert Doho. *L'Afrique en mouvement, en question*. (C. Desportes, Éd.) <https://jcea.hypotheses.org/1183>
- [16] Kuipou, R. (2015). Le culte des crânes chez les Bamilékés de l'ouest du Cameroun. *Communications*, 97(2), 93-105. <https://doi.org/10.3917/commu.097.0093>.
- [17] Lederer, M. (1994). *La traduction aujourd'hui — le modèle interprétatif*. Hachette FLE.



- [18] Leitchik, V. (2004). Les relations entre culture et langue : fonctions communes. *Copenhagen studies in language* (29), 55-69. <https://gerflint.fr/Base/Russie3/rerelations.pdf>.
- [19] Lievois, K., & Bladh, E. (2016). La littérature francophone en traduction : méthodes, pratiques et histoire. *Parallèles* 28(1), 2-27. <https://doi.org/10.17462/para.2016.01.01>
- [20] M. Dassi. (2008). *Phrase française et francographie africaine (De l'influence de la socioculture)*. Lincom Europa.
- [21] Mongo-Beti. (1999). *Trop de soleil tue l'amour*. Julliard.
- [22] Mongo-Beti. (2000). *Branle-bas en noir et blanc*. Julliard.
- [23] Mounin, G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Gallimard.
- [24] Mutt-Lon. (2013). *Ceux qui sortent dans la nuit*. Grasset.
- [25] Nganang, P. (2001). *Temps de chien*. Le Serpent à plumes.
- [26] Nkeme, F. (2008). *Le Cimetière des bacheliers*. Ifrikiya.
- [27] Rohan, A. L. (2003). Langue métissée et traduction : quelques enjeux théoriques. *Méta*, 48(3), 411–420. <https://doi.org/10.7202/007601ar>
- [28] Salès-Wuillemin, E. (2006). *La catégorisation et les stéréotypes en psychologie sociale*. Dunod.
- [29] Schiavone, C. (2012, novembre). Les francophonies et francographies africaines face à la référence culturelle française. *Repères Dorif*, 1(2). https://www.dorif.it/ezone/ezone_printarticle.php?id=51
- [30] Sénamin Amédégno. (2001). Vers une troisième génération d'écrivains togolais francographes. *Cahiers d'études africaines*(163-164), 749-770. <https://doi.org/10.4000/etudesaficaines.119>.
- [31] Siendou, K. (2011). Le projet linguistique de Ngugi et la francographie. *La revue Baobab*, 138-150. <https://www.revuebaobab.org/images/pdf/baobabspec004/transversalite13.pdf>
- [32] Szmrecsanyi, B. (2009). Typological parameters of intralingual variability: Grammatical analyticity versus syntheticity in varieties of English. *Language Variation and Change*, 21(3), 319–353. <https://doi.org/10.1017/S0954394509990123>
- [33] Tröger, G. (2004). Contribution à une épistémologie de la traduction. Pour une explicitation des présupposés théoriques. *Méta*, 49(4), 747–767. <https://doi.org/10.7202/009779ar>
- [34] Zang Zang, P. (2013). *Linguistique et émergence des nations : essai d'aménagement d'un cadre théorique*. Lincom Europa.
- [35] Zarembo, C. (1993). Traduction, traductions. *Travaux du CLAIX / Travaux du Cercle linguistique*, 29-49. <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02455666>.



Notice bio-bibliographique

Laurain Assipolo est titulaire d'un doctorat en langue française (option sociolinguistique) obtenu à l'université de Yaoundé I. Chargé de cours au département de français et études francophones de l'université de Douala (Cameroun), il mène des recherches sur les fonctions et la dynamique des langues (linguistique et développement), la sociolinguistique (contact des langues et variations, représentations, politiques linguistiques) et la lexicologie différentielle. Il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques et de deux ouvrages intitulés *Les Enjeux de la question linguistique dans le processus de développement des ex-colonies. L'exemple du Cameroun* (2017) pour le premier, et *À propos du CAMEROUNAIS (français du Cameroun) : phonétisme, morphosyntaxe et processus de création lexicale* (2020) pour le second, publiés à Paris chez Connaissances et savoirs.

Déclaration de conflits d'intérêt

L'auteur n'a déclaré aucun conflit d'intérêt en ce qui concerne la recherche, la paternité et/ou la publication de l'article.

